

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 10 (1967)

Heft: 3

Buchbesprechung: Comptes rendus bibliographiques

Autor: Roth, Charles / Rolley, Claude / Ducrey, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Leonardo OLSCHKI : *The Grail Castle and its Mysteries*, translated from the Italian by J. A. Scott and edited, with a foreword, by Eugène Vinaver, University Press, Manchester, 1966, X + 94 p.

M. Vinaver a eu l'excellente idée de publier sous forme de livre le dernier essai de Leonardo Olschki sur le *Roman de Perceval* qu'il fallait aller chercher dans les *Atti dell'Accademia nazionale dei Lincei* (1961). Pour Olschki, le roman de Chrétien retrace les étapes de l'éducation chevaleresque et religieuse de Perceval. Le Château du Roi Pêcheur et la cérémonie symbolique du Graal sont une station du chemin qui mènera le héros à l'orthodoxie religieuse. Station hérétique, et c'est là le cœur de l'interprétation d'Olschki, qui voit dans la Lance et dans le Graal les objets symboliques d'une hérésie dualiste, de type cathare.

L'auteur domine son sujet de façon souveraine. Mais s'il situe le Conte du Graal dans son contexte historique, il n'en réserve pas moins l'autonomie du poète, artiste créateur, influencé, mais non conditionné par l'ambiance intellectuelle, sociale et politique de son temps. Qu'une interprétation manichéenne de la cérémonie du Graal soit possible, Olschki l'a bien mis en évidence. Qu'elle soit nécessaire est plus douteux. Etant donné l'imagination poétique de Chrétien, la cérémonie symbolique qu'il décrit n'est guère superposable à une cérémonie d'initiation précise, qu'elle soit hétérodoxe ou orthodoxe, chrétienne ou païenne.

Un contresens signalé déjà par M. Lecoy n'est pas fait pour renforcer l'argumentation de l'auteur : C'est à tort qu'Olschki, sur la foi des v. 6514-15, a cru que Chrétien en avait terminé avec Perceval, et que nous disposons de tous les éléments pour résoudre le mystère du Graal. Chrétien dit simplement qu'il ne parlera plus de Perceval avant d'avoir raconté les aventures de Gauvain.

Ces réserves faites, il importe de souligner la richesse de l'essai d'Olschki, l'étendue de son information, son exposé nuancé. Si son hypothèse mérite toute notre attention, conclurai-je avec M. Vinaver, « it is not because it is exhaustive, but because it illumines at least one vital aspect of Chrétien's most puzzling work ».

Charles Roth.

Anne BOVON : *Lampes d'Argos (Etudes péloponnésiennes V)*, Paris, 1966.

L'Ecole française d'Athènes poursuit des fouilles sur le site d'Argos depuis 1902. Des rapports, des articles et quelques volumes ont présenté les résultats essentiels, et publié la plupart des trouvailles majeures, monuments, sculptures, mosaïques ou inscriptions, ou doivent les publier dans la suite des *Etudes péloponnésiennes*. Mais, après une aussi longue période, bien des séries mineures, laissées de côté par les fouilleurs, méritent d'être regroupées, quand la quantité des documents recueillis laisse entrevoir la possibilité d'une étude générale. C'était le cas des lampes, dont Anne Bovon entreprenait l'étude en 1962, à son arrivée à l'Ecole.

690 lampes ou fragments sont catalogués dans ce volume. Pour les fragments, la liste ne comprend que ceux qui, par leur forme ou leurs conditions de trouvaille, sont réellement représentatifs ; mais, bien entendu, tous les débris de lampes des réserves du Musée d'Argos ont dû, au préalable, être examinés. C'est dire qu'une étude de ce genre suppose d'abord un long travail matériel. Il s'y ajoute, dans le cas d'une fouille qui s'est étalée sur une aussi longue période, la nécessité de rechercher ce qu'il est possible de savoir sur les circonstances de découverte de chaque exemplaire, à travers les rapports publiés, les carnets de fouille, ou même les souvenirs des différents fouilleurs. Il ne subsiste de tout cela, dans le livre achevé, qu'une présentation très claire des lieux et des conditions de trouvaille, et des conclusions chronologiques qu'elles permettent.

L'étude du matériel, comme Anne Bovon le souligne, était facilitée, dans le cas des lampes d'Argos, par les deux publications antérieures, américaines l'une et l'autre, des lampes de Corinthe (publiées en 1932), et de l'Agora d'Athènes (1958 et 1961) : les importations corinthiennes et attiques sont en effet nombreuses à Argos, et les lampes de fabrication locale imitent souvent de près ces modèles, souvent datés eux-mêmes par les fouilles et les études américaines. À travers ces importations et ces imitations, l'apport essentiel de ce catalogue est alors un tableau du commerce argien, et des influences subies, aux différentes époques, par les ateliers d'Argos. Les grandes lignes de cette histoire sont clairement dégagées en tête de chaque chapitre et dans l'introduction générale ; premières données, qui devront être complétées par celles que fourniront la céramique et les figurines de terre cuite, non encore publiées.

Il est, en revanche, un domaine où les lampes d'Argos apportent peu, par rapport à d'autres séries : celui des représentations figurées, rares et peu originales : « symptôme de pauvreté créatrice et d'indigence technique », comme l'écrit Anne Bovon.

On appréciera vite, en parcourant le volume, la clarté de l'exposé et des descriptions, toujours brèves, mais complètes, qui permettent au lecteur de vérifier très facilement les observations de détail sur quoi s'appuient les conclusions, et qui suffiront à l'archéologue, aidé aussi par une bonne illustration, pour comparer aux exemplaires publiés ici telle lampe nouvelle qu'il voudra identifier.

Mais il est impossible, pour tous les amis que comptait Anne Bovon, à Lausanne, à Paris et à Athènes, de lire ce livre, ou d'en parler, comme nous ferions d'un autre. Elle venait d'achever ses dernières vérifications au musée d'Argos le jour fatal du 24 juin 1964. Ce travail, qu'avaient précédé deux articles¹, devait

¹ *Les guerres médiques dans la tradition et les cultes populaires d'Athènes*, *Etudes de Lettres*, série II, tome 6, pp. 221-229 ; *La représentation des guerriers perses et la notion de barbare dans la 1^{re} moitié du Ve siècle*, *Bulletin de Correspondance Hellénique* 87 (1963), pp. 579-602.

être suivi de plusieurs autres : déjà, elle avait commencé à travailler à des chapitres de la publication des fouilles de Médéon, en Phocide¹, et de Délos, auxquelles elle avait participé très activement. Elle avait accepté aussi de publier des sculptures découvertes dans la fouille suisse de Palmyre. Je veux m'en tenir ici à ce domaine purement scientifique : nous pourrons peser, en lisant et en utilisant ce volume, ce que promettaient de tels débuts.

Claude Rolley.

Georges LE RIDER : *Suse sous les Séleucides et les Parthes, Les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville. Mémoires de la Mission archéologique en Iran*, XXXVIII, Paris, 1965, 491 p., 74 pl., 3 cartes, in fo.

Que l'on ne s'attende pas à lire ici un compte rendu critique, au sens où l'on entend habituellement ce type de publication : le chroniqueur, qui a suivi durant deux années les cours de M. G. Le Rider à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, a perdu de son objectivité et de son détachement, car des principes, une méthode lui ont été inculqués, sur lesquels l'ouvrage tout entier est bâti. Il ne craint pas de dire que, dans une certaine mesure, les lignes qui vont suivre sont engagées, voire partisanes, mais cela dans le meilleur sens de ces termes : après avoir appris à connaître la méthode qui enseigne à aller droit au document, puis à se laisser guider vers des conclusions d'autant plus inébranlables que l'observation aura été plus attentive et critique, il ne peut que chercher à montrer comment, dans un domaine déterminé de l'histoire ancienne, cette méthode peut apporter des résultats décisifs. Est-il besoin d'ajouter que M. Le Rider, qui est depuis maintenant six ans conservateur en chef du Cabinet des Médailles de Paris, a été formé à l'école de maîtres éminents, auxquels il dédie d'ailleurs son ouvrage, MM. L. Robert et H. Seyrig.

* * *

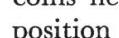
L'ouvrage de G. Le Rider a pour but premier la publication des trouvailles monétaires faites sur le site de Suse depuis le début des fouilles françaises, en 1897. A ce titre, il figure dans les Mémoires de la Mission archéologique française dirigée par R. Ghirshman et G. Salles. Mais loin de n'être qu'une liste ou un catalogue des monnaies découvertes par les fouilleurs, il constitue la monographie, sans doute définitive, dans laquelle sont étudiés le monnayage et l'histoire de la ville de Suse durant la longue période allant du IV^e siècle av. J.-C. au III^e siècle de notre ère.

Au commencement de ses travaux, l'auteur se trouva confronté avec deux problèmes : celui du classement relatif des émissions monétaires, et celui de leur attribution à des ateliers précis. Une fois ces difficultés résolues, s'ouvrait la possibilité d'établir une chronologie de rois, séleucides puis parthes, et des usurpateurs qui se succédèrent au pouvoir. Grâce aux monnaies et à quelques autres documents, notamment littéraires et épigraphiques, il devenait possible de réduire le nombre et l'étendue des périodes obscures à nos yeux, bref d'écrire l'histoire de la ville. Conformément à ce schéma, l'ouvrage se compose de deux parties distinctes. La

¹ Cf. Anne Bovon et Philippe Bruneau, *Huiliers hellénistiques, Bulletin de Correspondance Hellénique* 90 (1966), pp. 131-143.

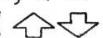
première, plus technique, consiste en un exposé des méthodes, puis en un inventaire descriptif des monnaies découvertes avec un classement par ateliers. La seconde, plus proprement historique, comprend un chapitre traitant de la géographie de Suse et de ses environs, un vaste exposé de son histoire, enfin des considérations économiques tirées de l'examen de la circulation des monnaies, telle qu'elle ressort des trouvailles effectuées.

C'est au grand numismate américain E. T. Newell que l'on doit de connaître de façon plus approfondie le monnayage très abondant des Séleucides. Dans ses deux ouvrages fondamentaux¹, Newell établit un classement par ateliers et par règnes du monnayage des premiers rois, jusqu'à Antiochos III. Mais la tâche était si considérable, la matière si écrasante, que l'attention du savant ne put tout englober. Elle porta principalement sur les monnaies d'argent. D'autre part, entre 1940 et 1955, de nombreux trésors furent découverts, entraînant un important élargissement de la documentation. Là où, de par la force des choses, Newell apparaît donc surtout comme un novateur, G. Le Rider, perfectionnant et systématisant des méthodes pressenties par le numismate américain, mais non poussées à leur conclusion extrême, aboutit à des résultats dont la précision et la sûreté peuvent être considérés comme exceptionnels en histoire ancienne, même dans une science telle que la numismatique.

Par une suite d'observations portant sur la forme des flans, et notamment sur la tranche, et sur la position relative des coins, au droit et au revers, enfin sur la diffusion des monnaies, l'auteur parvient à cerner les émissions dans des limites chronologiques si étroites que, dans la plupart des cas, le degré de probabilité de ses conclusions est très élevé. Ces observations revêtent une importance particulière à Suse où, pour 1519 monnaies de bronze frappées dans l'atelier de la ville, l'on en a compté 1281 provenant de Séleucie du Tigre. Le plus souvent, seuls les critères de fabrication permettent de distinguer les ateliers, et la succession des émissions. Ainsi l'on sait par exemple qu'à Séleucie du Tigre, l'usage est de frapper les bronzes sur des flans dont les tranches sont droites ou à biseau abrupt, et cela jusque vers 223. Pendant une période presque concordante (jusque vers 230), les coins ne sont pas ajustés. Au contraire, dès 230 environ, ils sont ajustés dans la position ². Dans les trois siècles suivants, les tranches sont fortement biseautées, alors que les coins continuent d'être ajustés dans la même position, mis à part quelques exceptions. D'autres ateliers, en revanche, ont appliqué des principes différents, selon les époques. Certes, ces observations ne dispensent pas de l'examen détaillé des pièces d'après les critères usuels. Mais elles permettent l'attribution des séries reconnaissables par la mention d'un monarque, sans portrait facilitant l'identification, à des souverains précis. Elles rendent possibles la connaissance des contremarques, celle des symboles, bref elles constituent parfois la clé de l'étude du monnayage.

Un second chapitre, en quelque sorte préliminaire, mais essentiel lui aussi, est consacré à l'examen du calendrier utilisé dans les provinces orientales du royaume séleucide. L'auteur démontre, non sans s'appuyer sur des discussions serrées, que

¹ *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints from Seleucus I to Antiochos III*, American Numismatic Society, *Numismatic Studies*, I, 1938, et *The Coinage of the Western Seleucid Mints from Seleucus I to Antiochos III*, *ibid.*, IV, 1941.

² Lorsque l'on fait pivoter une pièce entre le pouce et l'index, les types apparaissent alors dans le même sens. Tel est le cas par exemple pour les pièces de 5, 10 et 20 centimes suisses. Au contraire, pour les pièces de $\frac{1}{2}$ fr., de 1, 2 et 5 fr. suisses, la position relative des coins est ajustée dans le sens opposé ().

le calendrier macédonien resta utilisé tant à Suse qu'à Babylone et à Séleucie du Tigre pour autant que le document fût écrit en grec et s'adressât à une population grecque, cela sous la domination parthe encore, en fonction de l'ère adoptée : séleucide ou arsacide. Dans le second cas, c'est le comput babylonien qui entrait en vigueur.

Le troisième chapitre est purement technique : c'est le très bel inventaire des monnaies trouvées dans les fouilles de Suse, groupées par ateliers, accompagnées d'une description extrêmement précise et de commentaires. La plupart des pièces, sauf bien entendu celles qui sont issues de coins identiques et celles qui sont par trop endommagées, sont illustrées dans les planches.

* * *

La première partie du chapitre quatrième, intitulé : Suse à l'époque hellénistique, est consacrée au territoire de la ville. L'on y trouve une description de la plaine susienne et de ses cours d'eau, une étude de ses voies d'accès, de ses ressources, enfin une analyse de son organisation administrative. La seconde partie du chapitre dépeint la ville, sa situation, sa population — l'auteur saisit l'occasion pour dresser une liste des noms grecs attestés dans la cité, — ses cultes. Comme c'est souvent le cas, plusieurs divinités ne nous sont connues que par le monnayage de bronze.

Le chapitre cinquième, le plus important peut-être, et en tout cas le plus long de l'ouvrage, traite de l'histoire de Suse à l'époque hellénistique. Il s'ouvre par une évocation de tous les éléments que les monnaies apportent à l'histoire. La frappe d'une monnaie est souvent le fruit des circonstances : qu'il s'agisse d'une victoire, ou plus généralement d'une campagne royale, les bronzes gardent la trace des événements, et sont parfois les seuls documents à le faire. Ainsi, trois émissions susiennes, datant du début du règne d'Antiochos III, pourraient bien commémorer la victoire du roi sur son satrape révolté Molon.

Un autre très bel exemple réside dans les éclaircissements que fournissent les monnaies au texte de Tacite, *Histoires*, V, 8, 4-5. L'on s'expliquait mal jusqu'ici pourquoi la sécession d'Arsace¹ avait pu provoquer une campagne d'Antiochos IV dirigée contre les Parthes. Or les premières monnaies parthes, qui portent au droit un buste imberbe et au revers le fondateur de la dynastie, Arsace, si elles sont correctement datées, permettent de résoudre l'énigme : le premier roi parthe à frapper monnaie fut Mithridate I, monté sur le trône vers 171. Auparavant, la Parthie jouissait d'un statut de vassalité, mais n'avait pas le droit de posséder un monnayage indépendant : Antiochos IV visait donc, en entreprenant la campagne mentionnée par Tacite, à soumettre le dynaste arsacide rebelle.

Citons encore un autre type de déduction inspirée par un examen attentif des monnaies : de la présence sur certaines séries de bronze de Mithidate I de la Tychè de Séleucie et, au revers, d'Apollon assis sur l'omphalos, « type séleucide par excellence », l'auteur peut conclure que, lorsqu'il s'empara de Séleucie en 141, le roi parthe fit preuve d'une certaine bienveillance, voire de sentiments philhelléniques. Les bronzes indiquent que la ville disposa à cette époque d'un statut d'autonomie, alors que, comme le montrent les monnaies d'argent, elle était bien rattachée au royaume arsacide.

¹ *Parthorum bello prohibitus est ; nam ea tempestate Arsaces desciverat.* Cf. G. Le Rider, *Suse*, pp. 311 ss.

Particulièrement digne d'intérêt est l'explication donnée pour le monnayage, important puisqu'on en a retrouvé 75 spécimens dans les fouilles, des Phraatéens de Suse, nouveau nom des habitants de la cité entre 31 et 26 av. J.-C. L'auteur rapproche ce nom d'autres, attestés dans le royaume séleucide, et souvent mal interprétés, tels que : les Antiochéens de Ptolémaïs, ou ceux de Jérusalem. Il s'agit dans ce cas d'une refondation de la ville, qui s'accompagna pour Suse de l'autorisation, accordée par Phraate IV, de frapper monnaie. L'on s'est demandé la cause de cette métconomie. Ici encore, G. Le Rider suggère de façon convaincante que Phraate IV, qui avait eu à triompher de Tiridate, a peut-être récompensé la ville de sa loyauté en la refondant et en ordonnant d'importants travaux publics.

« Les bronzes ne nous renseignent pas sur le commerce ou le déplacement des marchandises, mais sur le voyage des hommes. » Ces quelques mots de L. Robert¹ indiquent l'orientation des nombreuses pages dans lesquelles G. Le Rider traite d'économie. L'auteur glisse en effet dans le tableau qu'il dresse de l'histoire de la ville, pour chaque période prise en considération, des aperçus économiques. Bien que ces pages soient étroitement imbriquées dans le chapitre consacré à l'histoire de la ville, il se dégage de leur exposé une image d'ensemble, que l'auteur précise et résume dans son dernier chapitre, intitulé : circulation monétaire à Suse. L'on suit ainsi, d'époque en époque, les hauts et les bas de la vie de la cité et, grâce au groupement et au décompte des monnaies, l'on peut reconnaître la provenance et estimer la quantité des marchandises et le nombre des marchands.

Par sa situation géographique, Suse se trouve sur le passage de l'une des voies commerciales séculaires alimentant l'Occident en produits orientaux. Les marchandises atteignaient par mer l'extrémité du golfe Persique, puis poursuivaient leur route par caravane. Il arrivait aussi qu'elles utilisassent la voie terrestre, mais sans doute plus rarement en raison des obstacles que constituaient les montagnes et les peuples belliqueux qui y habitaient. Les trouvailles monétaires invitent à penser que chaque fois que Suse connut une période d'expansion commerciale, elle le dut aux marchands venus de Séleucie du Tigre. Il est certain en tout cas que de Suse à Séleucie, les marchandises poursuivaient leur cheminement par caravanes séleucéennes.

De très actives sous Antiochos III, les affaires se ralentirent sous Antiochos IV, car l'on trouve beaucoup moins de bronzes séleucéens à Suse sous le règne de ce roi. En revanche, au début de la domination parthe, vers 120 av. J.-C., une reprise modérée se manifesta, qui alla en s'accentuant au cours du I^{er} siècle av. J.-C., sans toutefois que l'activité commerciale atteigne jamais le niveau qui avait été le sien sous Antiochos III. C'est à la fin du I^{er} siècle que commença le déclin de Suse. Au II^e siècle ap. J.-C., la ville avait cessé de jouer un rôle de quelque importance. A quel phénomène faut-il attribuer cette crise fatale ? Selon l'hypothèse de G. Le Rider, le commerce partho-romain, bien connu par de nombreux documents, notamment palmyréens, emprunta dès le I^{er} siècle de notre ère la route de l'Euphrate, par Spasinou-Charax et Babylone, entraînant du même coup la ruine de Suse, délaissée par les caravanes.

La seule réserve que l'on pourrait faire à propos de cette étude économique réside dans le caractère très unilatéral de ses sources ; car la démonstration est étayée par le seul décompte des pièces trouvées. Mais ici, comme dans bien des domaines de la recherche sur l'Antiquité, la curiosité des modernes butte sur l'aspect fragmentaire de l'information. Peut-on dès lors prétexter de l'absence de

¹ L. Robert, *Etudes de numismatique grecque*, Paris, 1951, p. 77, n. 8.

toute documentation littéraire ou épigraphique pour ne pas pousser l'étude de la circulation monétaire, ce baromètre de la vie économique, jusqu'à des limites très avancées ? L'auteur ne l'a pas cru, et l'on ne peut que l'approuver.

On le voit, les monnaies ont permis de renouveler totalement l'histoire, très complexe, de la Suse hellénistique. Encore faut-il concevoir la numismatique non comme un tout, mais comme faisant partie d'un ensemble de sciences, qui chacune fournissent une contribution. Parmi celles-ci figurent en bonne place l'archéologie et l'épigraphie, mais l'apport de l'onomastique, de la géographie, de l'histoire des religions est loin d'être négligeable. A son tour, un tel ouvrage vient enrichir nos connaissances dans tous les domaines. La vaste perspective dans laquelle est conçu le *corpus* des monnaies de Suse fera de l'ouvrage de G. Le Rider un modèle du genre. Ajoutons que la consultation en a été rendue particulièrement aisée par le faisceau des index très complets qu'il comporte : index général des types monétaires, index des symboles monétaires, index des contremarques, index des ateliers et des souverains, enfin index général. L'on trouvera aussi des listes des rois séleucides, parthes et de Characène auxquelles l'on ne pourra omettre de se référer désormais.

Pierre Ducrey.

A propos d'Edmond Crisinel

L'article paru dans les *Etudes de Lettres* (Nº 1, janvier-mars 1967), sous le titre d'Edmond Crisinel, poète de la Mélancolie, a donné lieu à une rectification très courtoise, sur un point de détail qui certes a son importance et qu'il me paraît naturel et nécessaire de publier.

Il s'agit de l'imputation à la mère du poète de dépenses exagérées et de dettes, par ignorance de la valeur de l'argent et défaut d'économie.

En fait, la digne mère aurait fait face, vers 1918 en particulier, à une situation économique difficile. Elle l'aurait surmontée par son travail, bravement.

En revanche, si quelqu'un manquait du sens de la valeur de l'argent et de l'aptitude à gérer son budget, c'était le bon poète lui-même, jusque dans ses dernières années, dépensier comme un enfant.

Edmond a révéré sa mère. Il n'a jamais songé consciemment à la noircir. Il lui a prêté, en matière de bilan, son propre déficit.

Mon interlocuteur, reconnaissant de la vérité de mon analyse, dans l'essentiel, a eu raison et bonnes raisons d'effacer du portrait maternel une ombre portée.

William Boven.